



Compte rendu du Conseil d'Administration

N°6 du 04 juillet 2019



Etaient présents : Mélanie Bréthous, Bertrand Capuch, Michel Décla, Sylvia Dertheil, Jean-Pierre Dupont, Fabienne Dutoya, Pierre Guichanné, Max Lacave, Bernard Lesperon, Bastien Moity, Vincent Plassin, Franck Serve, Romain Truchat.

Etaient excusés : Eric Brana, Jean-François Broquères, Thierry Caubet, Michel Agruna, Bernadette Barrère, Gilles Blaquièrre, Céline Brettes, Jean-Louis Deyris, Patrice Larrosa, Céline Laffargue, Christophe Loubère, Ghislaine Lurbe, Laurent Montaud, Michel Raymond.

Franck Serve ouvre la séance à 20h15. Le secrétariat est assuré par Coralie Hue Locatelli.

Le compte rendu du Conseil d'Administration n°5 du 06 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

1. Section sportive

a. Présentation du championnat des jeunes

Lucien LAUREDE et Romain CARRERE, membre de la commission d'organisation, sont venus présenter le programme du championnat des jeunes ainsi que la plaquette partenaires.

Un courrier part demain à l'attention des ganaderos pour connaître les candidats potentiels avant le 31/07.

La sélection définitive sera faite fin août par la commission sportive puis les courriers d'engagement seront envoyés : la commission va privilégier les jeunes les mieux préparés pour ce concours. Il n'y aura pas d'éliminatoire cette année.

b. Championnat des secondes

Il aura lieu le vendredi 20 septembre 2019 à Pomarez. Entrée 15 €

Tous les ganaderos et chefs de cuadrillas de seconde catégorie ont signé la charte (5 participants). Seul Béarn Armagnac ne pourra pas participer car il n'a pas le nombre de course requis.

Une réunion est prévue le vendredi 12 juillet à la mairie de Pomarez concernant l'organisation (restauration, buvette, ...). Un repas est prévu à partir de 19h, le spectacle sera à 21h30.

L'harmonie de Pomarez est réservée. Trophée en cours de recherche (Olhagarray, Métaléco). Le débisaire sera Ludovic Nougaro.

c. Ecole taurine

Adrien Lalanne est toujours en arrêt, sa reprise est prévue fin juillet.

Theo Verdier a été blessé au genou sur une course, il est en attente d'un IRM. Il est arrêté pour 1 mois.

Les sauteurs sont « trop » sollicités (déjà presque 15 courses) et le staff continue à imposer un repos d'un jour après 3 courses consécutives.

Un réel problème de sauteur va se poser sur la saison car de nombreux sauteurs sont blessés dans les cuadrillas et l'école taurine reçoit beaucoup de demandes qu'elle ne peut pas honorer. Il est important de protéger les jeunes sauteurs qui ne sont qu'en 2^{ème} année pour leur permettre de se renforcer en prévision de la saison prochaine.

Le planning de l'école taurine pour 2020 est en cours d'élaboration La présentation aura lieu le mercredi 20/05/20.

d. Point Art & Courage

Le sentiment général est plutôt mitigé sur le spectacle

La partie vaches et taureaux a été intéressante, les novillos ont déçu.

Les sauteurs ont assuré le spectacle mais il faudra mieux attribuer le bétail car il y a eu de nombreux départs ratés.

Sur les taureaux, tous les acteurs se sont bien engagés et 2 sorties ont donné beaucoup d'émotion.

La commission festival va faire un débriefing mais il va falloir rapidement travailler sur la formule de l'année prochaine, en y intégrant les évolutions administratives de fin de saison.

Le conseil d'administration est unanime sur le fait qu'il faille revenir au 1^{er} week-end de juin.

Une proposition est faite d'envisager de prendre un eral pour la sortie des jeunes vainqueurs des vaches sans corde au lieu d'un novillo.

e. Course de Tartas

La course de Tartas a été annulée à cause de la pluie.

Le rapport du délégué pluie (qui était le même que le délégué sportif) stipule que la piste n'était pas complètement bâchée et qu'il manquait de sciure. Suite à ce rapport, l'assurance intempérie a décidé de ne pas rembourser. Le maire de Tartas a été informé et fait appel de la décision.

L'assurance Darmaillac sollicite la FFCL sur ce dossier. Sachant qu'il s'agit d'un problème administratif et non sportif, la FFCL ne peut pas intervenir.

f. Championnat des vaches sans corde

Le règlement sera le même que l'année dernière. Les sélectionnés seront connus à l'escalot du 13/08.

Les courriers partiront après cette date.

Les détails organisationnels, notamment pour la piste (podium, montage toro de fuego, ...), seront validés lors de la prochaine rencontre avec la Mairie de Vieux-Boucau et le comité d'animation.

g. Concours 2019

Le Conseil d'Administration rappelle que pour les concours, la FFCL doit valider le règlement proposé par l'organisateur sur la forme mais pas sur le fond. Elle nomme également le jury et vérifie le côté administratif des déclarations mais aussi des acteurs.

La FFCL ne valide ni la liste des hommes ni la liste du bétail, cela reste le choix de l'organisateur.

La commission sportive va réunir en fin de saison les organisateurs de concours pour faire le point et envisager les mesures éventuelles à mettre en place pour la saison prochaine.

2. Section Administrative

a. Point au 06/06/19

Licenciés	31/12/2018	04/07/2019
Ganaderos 1ère catégorie	4	4
Ecarteurs	32	27
Sauteurs	8	7
Cordiers	4	4
Entraîneurs	8	8
Licences de 1ère catégorie	56	50
Ganaderos 2nde catégorie	9	9
Ecarteurs	69	71
Sauteurs	13	11
Cordiers	11	9
Entraîneurs	28	29
Vachers	32	38
Licences de Seconde catégorie	162	167
Licence 1 jour	10	0
Licence 5 courses	2	3
Juniors	2	6
Elèves 1ère année	7	7
Elèves 2/3ème année	4	7
Moniteurs Ecole Taurine	4	4
Licences Ecole Taurine	17	24
Cartes jeunes	154	170
Corps arbitral	32	31
Conseil d'administration et Bureau d'honneur	34	30
Licences Clubs	1 652	1 578
Débisaïres	17	17
Presse	23	24
Toreros Honoraires	84	84
Anciens Toréros	10	9
Autres	2 006	1 943

Spectacles	31/12/2018	04/07/2019
Armagnac	50	47
Landes Béarn	164	152
Hors Zone	14	10
Nombre de clubs affiliés	228	209
Courses Challenge Landes Béarn	61	64
Courses Challenge Armagnac	31	30
Epreuves Fédérales	4	5
Concours de 1ère catégorie	6	6
Concours de seconde catégorie	3	4
Courses hors compétition	22	17
Festivals	27	36
Courses de promotion	38	35
Courses de secondes	55	53
Courses Mixtes	169	124
Courses de l'avenir	4	3
Entraînements Ecole Taurine	13	14
Bienfaisance	1	3
Intervaches	62	61
Démonstrations	39	32
Entraînements	22	16
Encierros	10	8
Nombres de spectacles déclarés	567	511
Nombre de taureaux sorties déclarées	36	35

b. Annulation

L'intervache de Labenne et la course de Seignosse-Capbreton-Soustons ont été annulés par manque de touristes suite au report des dates du brevet. Les clubs demandent le remboursement de la cotisation.

Le Conseil d'Administration n'accède pas à leur demande mais accepte un report de ces 2 courses.

c. Demande de licence de juré honoraire

Monique Gérome a fait une demande de licence de juré honoraire suite à ses 30 années de fonction au sein du corps arbitral.

Il est proposé par la commission licences de compléter l'article A-3.2.4.3 : Licence membre honoraire du règlement administratif. « Le conseil d'administration peut accorder également l'honorariat de leurs fonctions à d'anciens membres du corps arbitral ayant exercé au minimum 30 ans dans leur fonction du corps arbitral. »

Le coût de cette licence est de 62 € comme les membres honoraires

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

d. Informations

Une mise à disposition a été signée entre Caroline LARBERE, Dal et Armagnacaise pour 2 courses.

Pour rappel : Au cours d'une saison, et en remplacement d'un acteur blessé titulaire de la licence 1ère catégorie, un acteur licencié 2nde catégorie affilié à un ganadero 2nde catégorie peut être mis à disposition d'un seul et unique ganadero de 1ère catégorie pour un maximum de 5 courses avec la cuadrilla de compétition rattachée à ce ganadero.

Nous avons enregistré une nouvelle affiliation : comité des fêtes de Monein.

Le Club de Rugby de Plaisance a prévu un Intervache avec la ganadéria Grand Soussotte pour le 12/07. Un courrier a été envoyé précisant que ce type de spectacle doit être assuré uniquement par des ganaderos affiliés à la FFCL.

3. Art & Courage

Le Conseil d'Administration remercie tous ceux qui sont venus aider ce soir là, tout s'est bien passé niveau organisation. Il y a eu de bonnes animations toute la journée.

Un grand remerciement est adressé à l'Harmonie de Pomarez pour leur investissement et leur implication.

A noter, un raté avec le feu d'artifice final qui a été allumé trop tôt.

La date de début juin doit être envisagée pour les années à venir.

800 repas ont été servis par les agriculteurs.

Il manque cependant du monde dans les arènes. Les chiffres ne sont pas encore finalisés mais le résultat financier ne sera pas positif.

4. Questions diverses

Nous avons reçu un courrier de Tony Estanguet qui ne peut malheureusement pas être présent lors du championnat des jeunes. Cependant, il nous invite à nous engager dans une démarche vers le label « terre de jeux 2024 » pour les prochains Jeux Olympiques.

Une réunion a eu lieu à Grenade concernant le projet de la « maison de la course landaise » à Bascons.

L'idée est de revoir le musée plus moderne et surtout créer des passerelles avec la FFCL. Ils ont de nouveau proposé de rattacher le siège de la FFCL à Bascons. Le souhait du CD40 serait d'avoir un pool à Bascons autour de la course landaise. Franck SERVE a rappelé lors de cette réunion le projet de rénovation des locaux de la FFCL à Saint-Pierre-du-Mont en cours.

Lors de la dernière réunion de bureau, le sujet de l'URSSAF a été abordé. Une réunion été prévue avec Mr le Préfet cet après-midi mais a été reportée au 09/08. Nous reviendrons ensuite vers Mr GOUJEON de l'URSSAF.

D'ici là, le bureau va travailler afin de proposer une solution qui semble plus réalisable pour la FFCL, en mettant le préfet dans la boucle.

Prochaines Assemblées Générales : l'année 2020 sera une année électorale mais l'Assemblée Générale devra être faite avant le 31/12/20.

30/11/19 : AG du Comité Régional de l'Armagnac

14/12/19 : AG du Comité Régional Landes Béarn à Montaut

08/02/20 : AG de la FFCL

28/11/20 : AG du Comité Régional de l'Armagnac

12/12/20 : Proposition de grouper les AG du Landes Béarn et la FFCL le même jour puis d'alterner les années suivantes (CRA+FFCL en 2021 puis CRLB+FFCL en 2022).

Les lieux sont encore à définir.

Prochain Conseil d'Administration le jeudi 05 septembre 2019 à 20h à la FFCL.